

Décembre  
2024

# MAZIÈRES INFOS

n°251

*Le bulletin d'information mensuel de la commune*



**13 décembre**

Marché de Noël (école)

**18 décembre**

Atelier télérelève (Véolia)

**27 décembre**

Concours belote (US PUMATE)

**04 janvier**

Permanence réservations  
(théâtre)

**10 janvier**

Assemblée générale (CCM)

**11 janvier & 18 janvier**

Permanence réservations  
(théâtre)

**17 janvier**

Voeux du maire ouverts à tous

ACCUEIL DU PUBLIC DE LA  
MAIRIE

Lundi au vendredi :

13 h 30 - 18 h 00

Samedi : 9 h 30 - 12 h 00

Tél mairie : 02.41.62.35.12

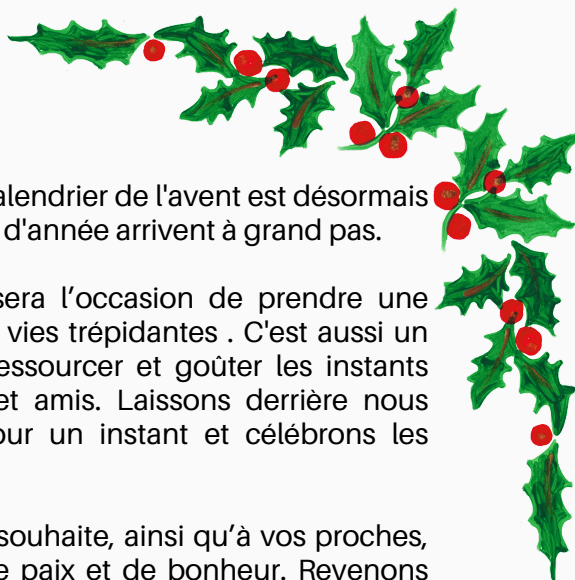
Tél urgence : 06.04.06.51.58

mairie@mazieres-en-mauges.fr

[www.mazieres-en-mauges.fr](http://www.mazieres-en-mauges.fr)



## EDITO



En ce mois de décembre, le calendrier de l'avent est désormais bien entamé et les fêtes de fin d'année arrivent à grand pas.

Cette période de festivités sera l'occasion de prendre une pause bien méritée dans nos vies trépidantes. C'est aussi un moment privilégié pour se ressourcer et goûter les instants précieux avec nos familles et amis. Laissons derrière nous l'agitation professionnelle pour un instant et célébrons les joies simples de la vie.

En cette fin d'année, je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, de joyeuses fêtes, emplies de paix et de bonheur. Revenons l'année prochaine avec une énergie renouvelée, prêts à embrasser de nouveaux défis.

J'aurais le plaisir de vous retrouver à la cérémonie des vœux qui se tiendra le vendredi 17 janvier 2025 à 19 h 00 au Pôle Enfance.

Bonne année à tous, et que cette période festive vous apporte sérénité et joie.

Guy SOURISSEAU



Prochaine réunion du Conseil Municipal le vendredi 10 janvier 2025 à 20 h 00

## Le Conseil Municipal de décembre, en bref

### Instauration du compte épargne temps

Le compte épargne-temps est obligatoire dans les collectivités territoriales et dans leurs établissements publics mais le Conseil Municipal doit déterminer, après avis du comité technique, les règles d'ouverture, de fonctionnement, de gestion et de fermeture du compte épargne-temps, ainsi que les modalités d'utilisation des droits.

Le compte épargne temps est ouvert aux agents titulaires et non titulaires de la fonction publique territoriale. Il permet d'accumuler des droits à congés rémunérés, dans la limite de 60 jours au total et est ouvert à la demande de l'agent, qui est informé annuellement des droits épargnés et consommés.

L'agent peut utiliser les jours de congés épargnés sur son CET sous forme de congés ordinaires, sous réserve des nécessités du service. L'agent peut utiliser les jours excédant les quinze premiers jours épargnés sur son CET, en combinant notamment plusieurs options dans les proportions qu'il souhaite parmi celles qui suivent :

- la prise en compte de ces jours au sein du régime de retraite additionnelle de la fonction publique (RAFP - uniquement pour les agents titulaires affiliés à la CNRACL)
- l'indemnisation de ces jours selon la réglementation en vigueur
- le maintien des jours sur son CET
- l'utilisation des jours sous forme de congé ordinaire

### Jardins familiaux - facturation de la consommation d'eau potable

Des compteurs individuels ont été installés sur chaque parcelle. Le Conseil Municipal décide de fixer à compter du 1er mars 2025 le tarif annuel de location d'une parcelle à 60 € dont 3 m3 d'eau comprise. Le m3 supplémentaire sera facturé 4,5 € le m3.

### Budget : projection 2025

Un point sur l'exécution du budget 2024 et les prévisions de la section de fonctionnement 2025 a été réalisé. L'autofinancement prévisionnel de la commune, au regard des informations connues à ce jour et en reconduisant les mêmes dépenses que 2024 et sans revalorisation du taux de la fiscalité atteindrait 150 000 €.

### Autorisation du Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement

Afin de pouvoir engager et mandater des dépenses d'investissement nouvelles avant l'approbation du budget 2025, le Conseil Municipal vote 150 000 € de crédits budgétaires par anticipation.

### Travaux de rénovation énergétique et thermique des vestiaires et travaux de réhabilitation de l'ancien foyer des jeunes

Des entreprises ont été consultées pour les travaux de rénovation énergétique et thermique des vestiaires et travaux de réhabilitation de l'ancien foyer des jeunes, l'analyse des offres est en cours et les travaux devraient débiter au premier trimestre 2025.

### Tarifs communaux 2025

Le conseil municipal augmente certains tarifs de location de salles à compter du 1er janvier 2025 :

Annexe - Résidents : 70 € Extérieurs : 105 €

Salle St Jean - Résidents : 130 € Extérieurs : 155 € Activité lucrative : 30 € / h

Salle St Jean + annexe - Résidents : 200 € Extérieurs : 260 €

Pole enfance sans péri - Résidents : 300 € Extérieurs : 450 €

Salle de sports - Activité lucrative : 20 € / h

Maison des associations - Activité lucrative : 10 € / h

### Collecte des déchets - modification du jour de collecte à compter du 06 janvier 2025

Les jours de collecte des déchets vont changer sur notre commune à partir du 06 janvier 2025.

Ce sera désormais les jeudis après-midi : semaine paire poubelle jaune, semaine impaire poubelle marron.

Comme d'habitude, lorsqu'il y a un jour férié dans la semaine, le jour de collecte est reculé d'un jour.



## Le Conseil Municipal en bref depuis octobre

### Rapport d'activités 2023 des services publics

Le Conseil Municipal prend acte des rapports d'activités 2023 des services assainissement, eau potable et gestion des déchets de Cholet Agglomération, du service de traitement des déchets de Valor3E et du service de distribution publique d'électricité du SIEML. Ces rapports permettent de rendre compte des caractéristiques techniques des services, des financements, des investissements, de la tarification des services et des indicateurs de performance. Ils sont consultables sur les sites internet de chaque entité.

### Décision modificative n°1 du budget principal

Le budget principal nécessite quelques adaptations, les principales écritures sont les suivantes : en section de fonctionnement, un ajustement en recettes pour les produits de la cantine et la périscolaire et en dépenses ajustement à la hausse pour les dépenses de personnels et les subventions exceptionnelles.

En section d'investissement, inscription en recette des participations suite aux notifications de subventions de l'Etat (fonds vert) et du SIEML (BEE 2030) pour les travaux de rénovation énergétique des vestiaires du foot (43 000 €) et de l'Etat (DETR) pour l'aire intergénérationnelle (19 350 €). Cette décision modificative s'équilibre donc à 10 000 € en section de fonctionnement et 46 143 € en section d'investissement.

### Reprise des concessions en état d'abandon

Le Conseil Municipal engage une procédure de reprise des concessions en état d'abandon. Des panonceaux ont été placés au pied de certaines tombes qui ne semblent pas être entretenues régulièrement. Toute personne susceptible d'avoir des informations sur ces concessions peut contacter la mairie.

### Collecte pour le recyclage des déchets d'emballages ménagers issus de la consommation hors foyer et lutte contre les déchets abandonnés, groupement de commandes de fourniture d'équipements de pré-collecte des déchets ménagers hors foyer - conventions de groupement avec Citéo

Deux conventions sont signées avec Citéo, entreprise privée, à but non lucratif, spécialisée dans le recyclage des emballages ménagers et des papiers graphiques. Ces conventions ont pour objet :

- la lutte contre les déchets abandonnés sur le territoire de l'agglomération
- la collecte pour le recyclage des déchets d'emballages ménagers issus de la consommation sur le domaine public, notamment en accompagnant financièrement le déploiement des équipements de tri collectif en remplacement des poubelles uniques sans tri.
- l'adhésion à un groupement de commandes afin de faciliter la passation et le suivi des marchés relatifs à l'acquisition de fournitures d'équipement de pré-collecte des déchets ménagers issus de la consommation sur le domaine public.

### Versements de fonds de concours au Syndicat d'Energies du Maine-et-Loire

Un fonds de concours de 554,81 € est versé pour les opérations de dépannages du réseau de l'éclairage public réalisées entre septembre 2023 et septembre 2024 (rue du Chemin Creux et rue de la Forêt).

### Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC) dans le cadre du transfert de charges relatives à la mutualisation des personnels de la Ville de Cholet à Cholet Agglomération et au transfert de la compétence "liaisons douces et cyclistes"

Le rapport de la CLETC résultant de sa réunion du 27 septembre 2024, portant sur l'évaluation de l'ajustement des attributions de compensations relatives à la mutualisation des personnels de la Ville de Cholet à Cholet Agglomération et sur l'information du transfert des charges liées à la compétence "liaisons douces et cyclistes" est approuvé. A noter que pour notre commune, il n'y a pas d'impact.

### Petites subventions 2024

Une subvention de 50 € est versée à Secours populaire, France Alzheimer, Adapei 49, La Ligue nationale contre le cancer, AFM Téléthon et Les restaurants du coeur.

### Demandes de subventions exceptionnelles

- US Puy Maz Tess : une subvention exceptionnelle de 2 500 € est versée à l'association pour la création du nouveau club de football et la participation à l'acquisition de deux mini bus. Les communes de la Tessoualle et du Puy Saint Bonnet ont également été sollicitées.
- Paroisse : une subvention exceptionnelle de 650 € est versée à la paroisse dans le cadre des travaux qu'elle a fait réaliser sur la sono.
- Ecole : une subvention de 29 € par élève est accordée par le Conseil Municipal, soit 1 827 €, pour la classe de neige des 63 élèves de CE2, CM1, CM2

## Les actualités communales, associatives et intercommunales

**L'ART DETRACTEUR**

**A QUELLE HEURE ON MENT ?**  
une comédie de de Vivien Lheraux

Vendredi 24 Janvier 20h30  
Samedi 25 Janvier 20h30  
Dimanche 26 Janvier 15h00  
Mercredi 29 Janvier 20h30  
Vendredi 31 Janvier 20h30  
Samedi 01 Février 20h30  
Dimanche 02 Février 15h00  
Mercredi 05 Février 20h30  
Vendredi 07 Février 20h30  
Samedi 08 Février 20h30  
Dimanche 09 Février 15h00

**Tarif**  
Adultes : 7 €  
Moins de 16 ans : 3 €

L'art detracteur  
www.lartdetracteur.fr  
lart\_detracteur

**Théâtre de Mazières en Mauges 2025**

Réservation :  
**Permanence Salle Saint Jean**  
Samedi 4 Janvier de 10h à 12h  
Samedi 11 et 18 Janvier de 10h30 à 12h

Permanence téléphonique :  
A partir du 7 Janvier du Mardi au Jeudi de 18h à 20h  
Au 07 83 39 67 27

### Loisirs Créatifs

Depuis septembre, Loisirs Créatifs propose deux après-midi jeux de société par mois, de 14 h à 18 h .

A compter du 10 décembre 2024, ces après-midis auront lieu au 1er étage de la maison des associations (possibilité d'utiliser l'ascenseur). A vos calendriers !

10/12/2024, 14 & 28/01/2025, 11 & 28/02/2025, 4 & 18/03/2025, 1, 15 & 29/04/2025, 13/05/2025 et 03/06/2025.



**CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL**

**CHLORO'fil**

**CHLORO'fil** Pour les familles sur adhésion

02 41 55 93 41  
accueil@csichlorofil.fr  
40 bis Rue de la Libération  
49340 Nuaille

Inscrivez-vous

**Décembre**

**Samedi 07 :** Spectacle de fin d'année  
Créé par les Assistantes Maternelles du Territoire  
MCL Vezins / 10h00

**Jeudi 12 déc. :** Motricité  
Salle Annexe de la Vallonnerie Nuaille  
09h30-11h30

**Jeudi 19 dec. :** En attendant Noël...  
maison des assos Chanteloup-les-Bois  
10h00

**Lundi 23 dec. :** Art Culinaire  
Salle St Jean-Mazières-en-Mauges  
14h00-17h30

2€ / FAMILLE

### US Puy Maz Tess

**27**  
**DECEMBRE**  
**2024**

**US PUY-MAZ-TESS**

**CONCOURS DE BELOTE**

Salle des Fêtes  
Puy Saint Bonnet

**BUVETTE - SNACK & LOTS POUR TOUS**

**16 €** PAR EQUIPE

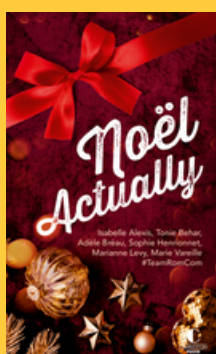
**13H15 : INSCRIPTIONS**  
**14h00 : DEBUT DU CONCOURS**

### La sélection du mois

Noël actually (#TeamRomCom)

Tout est dit dans le titre ! La #TeamRomCom est un collectif d'autrices françaises dont le domaine de prédilection est la COMédie ROMantique. Décembre oblige nous vous proposons leur version des comédies romantiques de Noël ayant pour fil rouge le film Love actually.

Dans ces six nouvelles vous passerez du Fortune cookie qui nous dévoile notre avenir à la jeune femme qui joue les décisions de sa vie à pile ou face ; vous rencontrerez aussi un sympathique toutou et une Loulou au grand cœur. Alors oui c'est assez prévisible, ça dégouline de sucre et de bons sentiments... enfin, pas que, mais vous savez bien qui va gagner à la fin ! Livre parfait pour les adeptes de la magie de Noël et tous ceux qui veulent passer un agréable et léger moment de lecture en ces temps moroses.



### Atelier relève Véolia

Le mercredi 18 décembre de 13H30 à 16H30 à la salle St Jean de Mazières-en-Mauges.

Inscrivez-vous auprès du CSI Chloro'fil au 02 41 55 93 41

